GALVANOORGANO

PAYS : France
PAGE(S) : 30-31
SURFACE : 155 %
PERIODICITE : Mensuel

DIFFUSION : (5200)

► 1 octobre 2015 - N°841

CLIMAT-COP21

Les PME, des acteurs incontournables

Le tissu des entreprises de France constitue un levier central pour relever le défi du changement climatique. Neuf entreprises*, des PME-ETI, ont lancé en avril dernier le Club « PME Climat » du réseau local officiel du Global Compact en France. En 2015, plus de 1 080 entreprises et organismes français participent au Global Compact. L'objectif et les enjeux du club PME climat.

Global Compact, ou Pacte mondial en français, est une initiative des Nations unies. Il a été lancé en 2000 par le secrétaire général de l'époque, Kofi Annan. Il s'agit d'un pacte auquel les entreprises du monde entier peuvent adhérer, sur une base volontaire. La vision du Global Compact est de promouvoir la construction d'une économie mondiale plus stable et inclusive. Le réseau français a été lancé en 2003. Les atouts français sont reconnus mondialement : filières d'excellence, savoir-faire, innovation… grâce aux milliers de start-up, de PME et ETI et à la force des grands groupes. Stimulées par l'événement à Paris de la COP 21 sur le changement climatique, fin novembre, les grandes entreprises communiquent sur leurs acquis et projets. D'ici à 2020, Lafarge s'engage à réduire de 33 % les émissions liées à la production du ciment. Les producteurs d'énergie (Engie, EDF, Primagaz…) verdissent aussi leur production en cherchant à limiter l'impact du transport des énergies. Michelin, PSA, Renault ou encore Airbus et la SNCF innovent en faveur des transports durables : véhicules hybrides, pneus améliorant les performances des véhicules, réductions des émissions aériennes et sonores, etc. Quant aux grands acteurs du BTP, Schneider, Saint-Gobain ou Bouygues Immobilier, ils placent leurs bâtiments et équipements sous le signe de l'efficacité énergétique.

Le rôle moteur des PME-PMI et ETI

L'ambition du Club PME Climat, qui perdurera après la COP, est de constituer un espace de dialogue, d'échange et d'open-innovation stimulant afin d'avancer collectivement. Les premiers travaux du club, annoncés lors de son lancement au mois d'avril dernier, s'orientent sur l'ancrage territorial, le mode d'emploi pour les premiers pas en matière d'actions Climat et sur la création de valeur Climat (opportunité, levier de croissance et d'emploi). Marc Jacouton, président du Club PME Climat Global Compact France, commente l'enjeu principal et s'adresse à l'ensemble des PME-PMI de France pour rejoindre le club dans cette aventure qui en vaut la chandelle : « *Trois millions de PME ne peuvent rester observatrices face aux enjeux "climat", elles doivent faire entendre leurs voix : celle des territoires, celle du pragmatisme et de l'action locale, souvent incarnée par des dirigeants engagés qui agissent au quotidien contre le changement climatique* ». En résumé, faire émerger une action collective de PME (et ETI) membres du Global Compact France sur le volet « climat » et valoriser les solutions existantes de lutte contre le changement climatique.

© VR

Antoine Hacot, vice-président du Global Compact France en charge des relations avec les PME, à la journée du 3 septembre.

Mobilisation

À quelques mois de la COP21, le Club continue de mobiliser et s'active. Le 3 septembre dernier, il a organisé une matinée d'échange afin de mobiliser les PME et PMI françaises autour du partage et de la coconstruction de solutions en matière de lutte contre les changements climatiques. La rencontre s'est déroulée chez TF1, partenaire de l'événement. Plus d'une centaine de participants ont pu assister à la première table ronde, intitulée « De la prise de conscience aux premières actions », les intervenants ont souligné que l'engagement personnel du dirigeant était indissociable de l'engagement de l'entreprise.

Tous droits de reproduction réservés

GALVANOORGANO

PAYS : France
PAGE(S) : 30-31
SURFACE : 155 %
PERIODICITE : Mensuel

DIFFUSION : (5200)

► **1 octobre 2015 - N°841**

© VR

La première table ronde de la journée du 3 septembre.

Parfois novices en matière de RSE, elles ont cependant su s'inspirer des bonnes pratiques des uns et des autres pour initier leurs démarches : élaboration d'une charte éthique, bilan carbone et sensibilisation des salariés sont autant d'exemples des premières actions menées par ces entreprises, désireuses d'élever le niveau de connaissance et de conscience de leurs salariés et autres parties prenantes.

La solution « climat », une création de valeur

Au cours de la deuxième table ronde, les intervenants ont partagé leurs expériences sur leurs façons de vendre, d'acheter, de produire et de travailler autrement, tout en intégrant des « solutions climat ». Face à la concurrence, à l'évolution des contraintes réglementaires et autres exigences éthiques, il est capital pour les PME d'intégrer la RSE au sein de leur stratégie. Comme le souligne François Barreau, directeur marketing du groupe ARMOR, *« la RSE doit s'inscrire au cœur du business et avoir des impacts sur toute la chaîne de valeur »*. Les entreprises qui réussissent le mieux ont su convertir leur engagement climat en création de valeur, optimiser leurs équipements et processus de production et mobiliser leurs collaborateurs et autres parties prenantes. *« Il y a urgence pour les PME de France, qui participent à l'action et à la croissance des territoires, à apporter leurs contributions au sujet climat pour des raisons de compétitivité et de performance globale des organisations »*, précise Marc Jacouton, directeur des relations extérieures et du développement durable de CEPOVETT, et président du Club PME Climat. Cette matinée s'est enfin clôturée par la présentation du nouveau site Internet dédié au Club PME Climat : http://www.pmeclimat.globalcompact-france.org/ ■

* Membres fondateurs : Aircology, Groupe Armor, B & L Evolution, CEPOVETT, Hervé Thermique, Imprimerie PDI, Omilis, Savco, Scara.

INTERVIEW

À la marge de la journée d'échanges organisée par le Club PME climat le 3 septembre dernier, Frédéric Lippi, président de l'entreprise familiale LIPPI, fabricant de portails et clôtures, dévoile sa conviction et témoigne de ses expériences en matière de protection de l'environnement et du climat.

Galvano Organo : LIPPI est une entreprise engagée dans la protection de l'environnement et du climat. Quelle est votre démarche ?
Frédéric Lippi : LIPPI est une entreprise familiale de 250 personnes qui conçoit, fabrique et installe des clôtures depuis une cinquantaine d'années. Lors de la matinée d'échanges du 3 septembre dernier organisée par le Club PME Climat, j'ai témoigné sur ce que l'on met en œuvre dans notre entreprise. Il s'agit d'apporter notre pierre à l'édifice. Notre première démarche était de réaliser, en 2006, un bilan carbone de notre site industriel. Cela nous a conduits à adopter une démarche globale sur l'ensemble de notre activité industrielle.

GO : Concrètement, en quoi cela consiste-t-il ?
FL : Il s'agit de repenser notre

© VR

fonctionnement industriel qui s'inscrit dans une démarche continue de préservation de l'environnement, à la fois sur le comportement des collaborateurs dans leur travail quotidien et sur les procédés mis en œuvre. Récemment, on a sensibilisé nos collaborateurs au tri de la papeterie. Pour résumer, ce tri nous a permis de diminuer de 20 %, entre 2013 et 2014, notre déchet de papeterie. Les déchets ultimes, jusqu'ici enfouis, intègrent désormais une filière de combustible alternatif dans notre département. En l'occurrence, un recyclage à circuit court. Quant à notre process industriel, nous nous attachons, entre autres, à consommer moins de matière et d'énergie. Comme, par exemple, on utilise de la peinture poudre pour la finition de nos produits. Par ailleurs, notre site est en rejet zéro depuis quinze ans, et nous sommes triples certifiés ISO9001, ISO14011, ILO-OHS 2001, et nous sommes labellisés LUCIE, label de référence pour les entreprises engagées en faveur du développement durable dans les domaines social, économique et écologique.

GO : La protection de l'environnement nécessite des investissements. Comment une PME ou une ETI peut trouver son compte ?
FL : Toutes ces actions qui s'inscrivent dans une économie contemporaine découlent d'une conviction forte du dirigeant et des collaborateurs. Pour continuer à vivre dans un monde meilleur et faire face à la concurrence, les investissements sont indispensables, car si les produits sont meilleurs et efficients, tout le monde y gagne ! C'est, en outre, une grande satisfaction, à notre échelle, de participer à la lutte contre le réchauffement climatique.

Voahirana Rakotoson

Tous droits de reproduction réservés